

Une enquête pour revitaliser le cœur du village

Sauver le centre du sommeil dans lequel il sombre à la fin de chaque saison est un enjeu pour la commune.



La CCI et la commune entendent recueillir les avis des habitants pour poursuivre la « dynamisation » de l'activité économique et commerciale du village. © D.R.

Le maire fait appel à tous les Couardais, résidents permanents, secondaires, de passage, pour répondre au questionnaire laissé dans les boîtes aux lettres depuis le 7 juin. Il espère, avec l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), trouver le remède miracle qui permettra la renaissance de La Couarde, ce petit bourg encore si animé il y a quarante ans avec ses boulangers, ses bouchers

charcutiers, son épicerie, son minimarché, etc. Quarante ans... C'est-à-dire avant l'émergence des supermarchés, entre autres, et de leur rapport qualité prix supposé imbattable.

Des paradoxes

Mais les élus ne sont pas dupes. Car ceux-là mêmes qui réclament à cor et à cri le retour des commerces de bouche au centre du village sont bien souvent les premiers à courir les routes jusqu'à

La Rochelle ou plus loin pour acheter du poisson ou des melons moins chers, oubliant d'intégrer à leur calcul le prix de l'essence et l'amortissement de leur automobile !

Alors foin des vœux pieux. Que le résident secondaire qui souhaite une épicerie de « *dépannage* » pour acheter le dimanche la plaquette de beurre oubliée, réfléchisse et se demande si un tel commerce est viable. Que le permanent qui fait chaque semaine ses courses et son plein d'essence au sein d'une grande surface, parce qu'il trouve pratique de tout acheter d'un coup, s'interroge avant de réclamer des enseignes qu'au fond il ne fréquentera pas.

On le voit, entre rêve et réalité, l'exercice est délicat. En tout cas, la copie est à rendre avant le 10 juillet via le site internet de la mairie⁽¹⁾ ou postée sous enveloppe T, ou déposée directement à la mairie. Résultat des courses et préconisations en octobre 2021. ■

Christine Brisson

⁽¹⁾www.lacouardesurmer.fr